



Monsieur le Président  
À  
Mesdames et Messieurs  
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 08/09/2022

Direction générale des services  
Ref: HC/DB/ - 2022-007

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle du Conseil municipal de Sainte-Enimie, le :

**jeudi 15 septembre 2022 à 18 heures.**

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,  
Henri COUDERC



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :**

Intervention :

- Association des Maires de Lozère et SDIS de Lozère

*Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.*

**Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :**

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES**

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières  
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86  
Email : [contact@florac-sudlozere.fr](mailto:contact@florac-sudlozere.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### FINANCES

1. Décision modificative 2022-01 - Budget principal
2. Décision modificative 2022-01 - Budget annexe la Genette Verte
3. Décision modificative 2022-02 - Budget annexe régie Eau et Assainissement
4. Décision modificative 2022-02 - Budget annexe DSP Eau et Assainissement
5. Décision modificative 2022-02 - Budget annexe Maisons de santé
6. Répartition FPIC 2022

### ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE

7. Demande de financements complémentaires 2022 de l'Etat dans le cadre de la candidature Grand Site de France
8. Lancement de la consultation prestation « Animation et gestion des sites Natura 2000 »
9. Candidature à l'appel à projets MAEC 2023-2027

### SOLIDARITÉS TERRITORIALES

10. Dénomination du LAEP et adoption du règlement intérieur

### CULTURE

11. Demande de financements pour la saison culturelle 2022-2023

### EAU - ASSAINISSEMENT

12. Convention de prestation de services avec la société CAUVY
13. Avenant dans le cadre de la DSP de Florac
14. Demande de subvention FRAT 2022

### TRAVAUX STRUCTURANTS

15. Programme pluriannuel 2023-2027 de gestion des milieux aquatiques Tarn-Amont

### ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

16. Aide à l'immobilier d'entreprise - SAS Fromagerie de Hyelzas
17. Aide à l'immobilier d'entreprise - Changement de bénéficiaire

### AFFAIRES PRÉPARÉES PAR LE BUREAU

18. Validation du projet de convention ORT et fiches actions s'y rapportant

### Questions et informations diverses :

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES**

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86

Email : [contact@florac-sudlozere.fr](mailto:contact@florac-sudlozere.fr) - [www.gorgescaussescevennes.fr](http://www.gorgescaussescevennes.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h